

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

No. 9 Gun Bore Cleaner

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit No. 9 Gun Bore Cleaner
Numéro du produit 902, 902CN, 902RH, 904, 904CN, 904P, 916, 916CN, 932, 9501

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Remove leading and metal fouling from gun bores.
Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fabricant Bushnell Holdings Inc
 9200 Cody
 Overland Park, KS 66214
 1-800-423-3537
 dangerous.goods@vistaoutdoor.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence Emergency Telephone Number (Hazardous Material/Dangerous Goods Transportation Emergency Only) 1-800-424-9300 (Inside US Only) +01-703-527-3887 (Outside US) - (CHEMTREC, Day and Night)

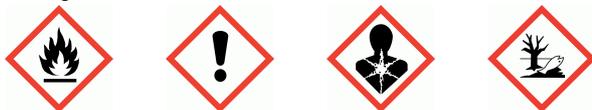
2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers environnementaux Aquatic Acute 3 - H402 Aquatic Chronic 2 - H411

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeur très inflammables.
 H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

No. 9 Gun Bore Cleaner

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
- P330 Rincer la bouche.
- P331 Ne PAS faire vomir.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

Kerosene (petroleum), Ethanol, propan-2-ol, Proprietary, Proprietary, Proprietary, Proprietary, Proprietary, Proprietary, Citronellol

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

No. 9 Gun Bore Cleaner

Kerosene (petroleum)	30-60%
Numéro CAS: 8008-20-6	
Classification	
Flam. Liq. 4 - H227	
Skin Irrit. 2 - H315	
STOT SE 3 - H336	
Asp. Tox. 1 - H304	
Aquatic Chronic 2 - H411	
Ethanol	10-30%
Numéro CAS: 64-17-5	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
propan-2-ol	5-10%
Numéro CAS: 67-63-0	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	
Amyl Acetate	1-5%
Numéro CAS: 628-63-7	
Classification	
Flam. Liq. 3 - H226	
2-methylbutyl acetat	1-5%
Numéro CAS: 624-41-9	
Classification	
Flam. Liq. 3 - H226	
methanol	1-5%
Numéro CAS: 67-56-1	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
Acute Tox. 3 - H301	
Acute Tox. 3 - H311	
Acute Tox. 3 - H331	
STOT SE 1 - H370	

No. 9 Gun Bore Cleaner

Ammonium Hydroxide <1% Numéro CAS: 1336-21-6 Facteur M (aiguë) = 1
Classification Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400
(R)-p-mentha-1,8-diene <1% Numéro CAS: 5989-27-5 Facteur M (aiguë) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412
1,8 cineole <1% Numéro CAS: 470-82-6
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317
4-methylpentan-2-one <1% Numéro CAS: 108-10-1
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335
geraniol <1% Numéro CAS: 106-24-1
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 2 - H401

No. 9 Gun Bore Cleaner

naphthalene <1% Numéro CAS: 91-20-3 Facteur M (aiguë) = 1 Facteur M (chronique) = 1
Classification Acute Tox. 4 - H302 Carc. 2 - H351 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410
Nerol <1% Numéro CAS: 106-25-2
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Acute 3 - H402
Citronellol <1% Numéro CAS: 106-22-9
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2A - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 2 - H401
diammonium peroxodisulphate <1% Numéro CAS: 7727-54-0
Classification Ox. Sol. 3 - H272 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale Consulter un médecin immédiatement. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.

No. 9 Gun Bore Cleaner

Inhalation	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer.
Ingestion	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Retirer toute prothèse dentaire. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Interrompre si la personne atteinte se sent malade car tout vomissement peut être dangereux. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Placer la personne inconsciente sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon.
Contact cutané	Il est important de retirer immédiatement la substance de la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la contamination avec du savon et de l'eau ou avec un nettoyant recommandé pour la peau. Consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.
Protections des secouristes	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage. En cas de doute concernant la présence de contaminants volatiles autour de la personne atteinte, le personnel de premiers soins devrait porter un appareil respiratoire approprié ou un appareil respiratoire autonome. Laver minutieusement avec de l'eau les vêtements contaminés de la personne atteinte avant de les lui ôter, ou bien utiliser des gants. Il est peut être dangereux pour l'équipe de premiers soins de pratiquer la respiration artificielle bouche-à-bouche.
<u>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</u>	
Renseignements généraux	Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Épuisement et faiblesse. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Susceptible de provoquer le cancer.
Orale	Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Douleur d'estomac. Nausée, vomissement. Risque d'apiration en cas d'ingestion. L'accès aux poumons suite à une ingestion ou un vomissement peut provoquer une pneumonie chimique. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Susceptible de provoquer le cancer.
Contact cutané	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. Rougeur. Irritant pour la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Susceptible de provoquer le cancer.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
<u>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial</u>	
Notes au médecin	Traiter selon les symptômes. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

No. 9 Gun Bore Cleaner

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Le produit est inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Risque d'incendie ou d'explosion si le ruissellement consécutif à la lutte contre les incendies se retrouve dans les égouts. Ce produit est toxique.

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernées de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Garder à l'écart du déversement tout personnel superflu ou non protégé. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Suivre les précautions concernant la manipulation sécuritaire tel que décrites dans cette fiche signalétique. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. S'assurer de la mise en place de formation et de procédures relatives à la décontamination d'urgence et à l'élimination. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Évacuer les lieux. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

No. 9 Gun Bore Cleaner

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Empêcher le matériel de pénétrer dans les espaces clos, à cause des risques d'explosion. Fournir un système adéquat de ventilation. Absorber les petites quantités avec des essuie-tout et évaporer dans un endroit sécuritaire. Une fois l'évaporation terminée, placer le papier dans un récipient qui convient à l'élimination des déchets, puis sceller en toute sécurité. Déversements Majeurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et absorber avec une vadrouille. Alternativement, ou si insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec une matière inerte, sèche et placer dans un récipient convenable à l'élimination des déchets. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones en contrebas. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Susceptible de provoquer le cancer. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

No. 9 Gun Bore Cleaner

Précautions pour le stockage Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Garder sous clef. Éliminer toute source d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Faire une mise à la terre du récipient et de l'équipement de transfert afin d'éliminer tout risque d'étincelles provenant de l'électricité statique. Conserver à l'écart des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Placer des murs de protection autour des installations d'entreposage afin de prévenir la pollution de l'eau et du sol en cas de déversement. Le plancher de l'aire d'entreposage doit être étanche, sans joint et non absorbant.

Classe de stockage Entreposage pour matières liquides inflammables.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Kerosene (petroleum)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 mg/m³

A3, Sk

Ethanol

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 1000 ppm 1880 mg/m³

A3

propan-2-ol

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 492 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 400 ppm 984 mg/m³

A4

Amyl Acetate

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 50 ppm 266 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 100 ppm 532 mg/m³

2-methylbutyl acetat

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 50 ppm 266 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 100 ppm 532 mg/m³

methanol

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 262 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 250 ppm 328 mg/m³

Sk

4-methylpentan-2-one

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 20 ppm 82 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 75 ppm 307 mg/m³

A3

naphthalene

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 10 ppm 52 mg/m³

A3, DSens, Sk

diammonium peroxodisulphate

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 0.1 mg/m³

No. 9 Gun Bore Cleaner

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A3 = Confirmé être cancérigène pour les animaux avec pertinence de cancérigénèse inconnue pour l'homme.

Sk = Danger d'absorption cutanée.

A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'homme.

DSens = Sensibilisant cutané.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir un système adéquat de ventilation. Une surveillance personnelle, biologique ou du milieu de travail peut être requise afin de déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle/ ou la nécessité d'utiliser des équipements de protection respiratoire. Utiliser des enceintes de confinement, la ventilation par aspiration à la source ou autres contrôles techniques comme principaux moyens de minimiser l'exposition du travailleur. Les équipements de protection individuelle doivent être portés seulement dans le cas où l'exposition du travailleur ne peut être contrôlée convenablement à partir des mesures techniques de contrôle. S'assurer que les mesures de contrôle soient régulièrement inspectées et entretenues. S'assurer de bien former les opérateurs afin de minimiser l'exposition. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser de l'équipement de ventilation antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Porter des lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. S'il y a danger d'inhalation, il est préférable de porter un masque couvre-visage complet.

Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leurs propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies par le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.

Autre protection de la peau et du corps

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité d'une contamination de la peau, il faudra alors porter des chaussures de protection ainsi que des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme approuvée.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les équipements et l'espace de travail chaque jour. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il faut faire des examens en médecine industrielle préventive. Alerter les employés d'entretien au sujet de toute propriété dangereuse du produit.

No. 9 Gun Bore Cleaner

Protection des voies respiratoires

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité d'inhaler des contaminants, il faudra alors porter des équipements de protection respiratoire conformes à une norme approuvée. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide clair.
Couleur	Ambre.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Aucune information disponible.
pH	Aucune information disponible.
Point de fusion	>-114.2°C/-173.5°F
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>47.0°C/116.6°F
Point d'éclair	> 12.8°C/55.0°F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Class IB Liquid
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 0.70 % Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 19 %
Tension de vapeur	248.35 mm Hg @ 25°C
Densité de vapeur	9.700 g/cc Maximum
Densité relative	0.844 g/cc
Solubilité(s)	Aucune information disponible.
Coefficient de partage	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	210.0°C/410.0°F

No. 9 Gun Bore Cleaner

Température de décomposition	Aucune information disponible.
Viscosité	4.2-4.8 cP @ 25°C
Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Pas disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 73 %, WT de COV. Ce produit contient au maximum 75 %, VOL de COV.
VOC Content	5.028 lbs/gal (602.474 g/L)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Les matières suivantes peuvent réagir fortement avec le produit: Agents comburants.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles. Ne pas mettre sous pression, ne pas couper, souder, percer, broyer ni exposer autrement les récipients à la chaleur ou à des sources de flammes.
Matières incompatibles	Matières comburantes. Acides - comburants.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Acute Tox. 4 - H302 Nocif en cas d'ingestion.

ETA par voie orale (mg/kg) 1 595,38

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Acute Tox. 4 - H312 Nocif par contact avec la peau.

ETA par voie cutanée (mg/kg) 1 199,57

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Acute Tox. 4 - H332 Nocif par inhalation.

ETA par inhalation (gaz ppmV) 44 224,03

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 12,81

Corrosion cutanée/irritation cutanée

No. 9 Gun Bore Cleaner

Données animales	Irritante.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Génotoxicité - in vitro	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<u>Cancerogénicité</u>	
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.
Cancérogénicité selon le CIRC	Contient une substance /un groupe de substances qui peut causer le cancer. CIRC Groupe 1 cancérigène pour l'homme.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
Toxicité pour la reproduction - développement	Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.
<u>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</u>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	STOT SE 3 - H335, H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Organes cibles	Système respiratoire, poumons. Systeme nerveux central
<u>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</u>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Asp. Tox. 1 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires. Une pneumonie peu se produire si la vomissure contenant des solvants se retrouve dans les poumons.
Renseignement généraux	Peut causer le cancer suite à une exposition répétée. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau de l'exposition. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Épuisement et faiblesse.
Orale	Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles. Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Douleur d'estomac. Nausée, vomissement. Risque d'apiration en cas d'ingestion. L'accès aux poumons suite à une ingestion ou un vomissement peut provoquer une pneumonie chimique.

No. 9 Gun Bore Cleaner

Contact cutané	Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique chez les individus sensibles. Rougeur. Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux
Organes cibles	Système nerveux central Système respiratoire, poumons.
Considérations médicales	Troubles de la peau et allergies.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.
Toxicité	Aquatic Chronic 2 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	La dégradabilité du produit n'est pas connu.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	Aucune information disponible.
<u>Mobilité dans le sol</u>	
Mobilité	Aucune donnée n'est disponible.
<u>Autres effets nocifs</u>	
Autres effets néfastes	Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux	Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, des solutions provenant des procédés, des résidus et sous-produits devraient en tout temps être conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement et l'élimination des déchets ainsi qu'aux exigences de toute autorité locale. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.
Méthodes d'élimination	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable. La vapeur provenant du produit résiduel pourrait créer à l'intérieur du récipient un milieu hautement inflammable ou explosif. Vider soigneusement les récipients avant de les éliminer à cause du risque d'explosion. Ne pas couper ni souder les récipients à moins que leur intérieur ait été nettoyé minutieusement.

14. Informations relatives au transport

No. 9 Gun Bore Cleaner

Général Pour toute information concernant l'emballage des quantités limitées/chargement limité, consultez la documentation modale pertinente en utilisant les données qui figurent dans cette section.

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	1993
Numéro ONU (IMDG)	1993
Numéro ONU (ICAO)	1993
Numéro ONU (DOT)	UN1993

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Ethanol, Kerosene (petroleum))
Désignation officielle de transport (IMDG)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Ethanol, Kerosene (petroleum), Ammonium Hydroxide, (R)-p-mentha-1,8-diene)
Désignation officielle de transport (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Ethanol, Kerosene (petroleum))
Désignation officielle de transport (DOT)	FLAMMABLE LIQUIDS, N.O.S. (CONTAINS Ethanol, Kerosene (petroleum))

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du DOT	3
Étiquette du DOT	3
Classe du TMD	3
Étiquette du TMD	3
Classe de l'IMDG	3
Classe/division de l'ICAO	3

Étiquettes de transport



Étiquette de transport du DOT



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD	II
Groupe d'emballage de l'IMDG	II
Groupe d'emballage de l'ICAO	II
Groupe d'emballage du DOT	II

Dangers environnementaux

No. 9 Gun Bore Cleaner

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont placés à la verticale et sont sécurisés. S'assurer que les personnes qui transportent le produit sachent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-E

Quantité à déclarer du DOT RQ: Ammonium hydroxide (31172.0698 lbs), RQ: Naphthalene (63261.1102 lbs)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Les ingrédients suivants sont énumérés à la liste ou exemptés:

naphthalene

Kerosene (petroleum)

Oleic Acid

Ammonium Hydroxide

diammonium peroxodisulphate

2-methylbutyl acetat

Amyl Acetate

4-methylpentan-2-one

methanol

propan-2-ol

Ethanol

g-Terpinene

Nerol

Citronellol

p-Cymene

geraniol

(R)-p-mentha-1,8-diene

1,8 cineole

16. Autres informations

No. 9 Gun Bore Cleaner

Abréviations et acronymes reliés à la classification

Flam. Liq. = Liquides inflammables
Acute Tox. = Toxicité aiguë
Asp. Tox. = Danger par aspiration
Carc. = Cancérogénicité
Eye Irrit. = Irritation oculaire
Skin Irrit. = Irritation cutanée
Skin Sens. = Sensibilisation cutanée
STOT SE = Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique
Aquatic Chronic = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)

Conseils relatifs à la formation

Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

Commentaires concernant la révision

Revised for new Authoring software

Date de la révision

2019-07-02

Révision

8

Date d'entrée en vigueur

2017-09-01

Numéro de la FDS

4517

Mentions de danger intégrales

H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H226 Liquide et vapeur inflammables.
H227 Liquide combustible.
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

End of Safety Data Sheet

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.